

Avis Technique 14/06-1088*02 Ext

Extension de l'Avis Technique 14/06-1088 "Capteurs solaires IDMK"

Capteurs Solaires

Capteur solaire
Solar collector
Sonnenkollektor

IDMK

Ne peuvent se prévaloir du présent Avis Technique que les productions certifiées, marque CSTBat, dont la liste à jour est consultable sur Internet à l'adresse :

www.cstb.fr

rubrique :

Produits de la Construction
Certification
Procédés solaires

Titulaires : GREENoneTEC Solar-Industrie GmbH
Industriepark St.Veit
Energieplatz 1
A-9300 St Veit/Glan

Tél. : +43 (0) 4212 281 36 0
Fax : +43 (0) 4212 281 36 250

E-mail : info@greenonetec.com
Internet : www.greenonetec.com

Distributeurs : SONNENKRAFT SolarSystems GmbH
Industriepark
A-9300 St.Veit/Glan

Tél. : 00 43 42 12 45 010
Fax : 00 43 42 12 45 010 377
E-mail : France@sonnenkraft.com
Internet : www.sonnenkraft.com

Commission chargée de formuler des Avis Techniques
(arrêté du 2 décembre 1969)

Groupe Spécialisé n° 14

Installations de Génie Climatique et Installations Sanitaires

Vu pour enregistrement le 6 février 2007

CSTB
le futur en construction

Secrétariat de la commission des Avis Techniques
CSTB, 84 avenue Jean Jaurès, Champs sur Marne, F-77447 Marne la Vallée Cedex 2
Tél. : 01 64 68 82 82 - Fax : 01 60 05 70 37 - Internet : www.cstb.fr

Le Groupe Spécialisé n° 14 "Installations de Génie Climatique et Installations Sanitaires" de la Commission chargée de formuler les Avis Techniques a examiné le 03 juillet 2006 la demande présentée par la société GREENoneTEC Solar-Industrie GmbH, bénéficiaire de l'Avis Technique 14/06-1088 relatif aux capteurs solaires "IDMK", de voir étendre cet Avis Technique aux mêmes équipements distribués par la société SONNENKRAFT Solarsystems GmbH, sous la dénomination commerciale "IDMK". Cet Avis ne vaut que pour les fabrications bénéficiant d'un Certificat CSTBat attaché à l'Avis, délivré par le CSTB.

Compte tenu :

- de l'engagement de la société GREENoneTEC Solar-Industrie GmbH de ne fournir à la société Sonnenkraft Solarsystems GmbH, en vue de la commercialisation sous la dénomination "IDMK" que les équipements "IDMK" qu'elle fabrique,
- de l'engagement de la société Sonnenkraft Solarsystems GmbH de ne distribuer, sous la dénomination "IDMK", que les équipements "IDMK" que fabrique et lui fournit la société GREENoneTEC Solar-Industrie GmbH,
- de l'engagement de la société Sonnenkraft Solarsystems GmbH de s'assurer que l'installation des capteurs est réalisée et contrôlée et le service après-vente est assuré par des installateurs avertis des particularités du procédé, ayant reçu une formation à ces techniques de pose, et opérant avec l'assistance technique des sociétés Sonnenkraft Solarsystems GmbH et/ou GREENoneTEC Solar-industrie GmbH.

Le Groupe Spécialisé n° 14 formule, concernant les équipements "IDMK" distribués par la société Sonnenkraft Solarsystems GmbH, le même Avis Technique que celui formulé sous le n° 14/06-1088, aux mêmes conditions et pour la même durée.

Cet Avis Technique sera rendu caduc par simple dénonciation de l'une des parties.

Pour le Groupe Spécialisé n° 14
Le Président
A. DUIGOU